

Badge perdu ou volé, que faire ?

La démarche est différente en fonction du type de badge que

Badge avec écriture

Lorsqu'un badge avec écriture est perdu / volé, vous devez modifier son statut : [Modifier un support d'accès](#)

Vous pouvez choisir entre :

- le statut "suspendu"
- le statut "perdu / volé"

Le statut "perdu/volé" est irréversible alors que le statut "suspendu" peut être modifier.
Badge sans écriture

Une fois le badge déclaré perdu/volé ou suspendu, l'information sera progressivement propagée aux serrures via les biais de communications habituels (badges physiques avec écriture, badges virtuels iwaClé, app gestionnaire iwaGestion). Si un badge déclaré perdu/volé se présente à une serrure en ayant connaissance, le badge sera alors rendu inutilisable (même sur les autres serrures n'ayant pas encore l'information).

Badge virtuel iwaClé

S'il s'agit d'un badge virtuel (iwaClé), vous pouvez directement supprimer le badge. Lors de la prochaine ouverture d'iwaClé sur l'appareil concerné (si connecté à internet), le badge virtuel sera automatiquement supprimé.

Révision #5

Créé 5 mai 2025 11:55:55 par Béatrice

Mis à jour 5 janvier 2026 14:11:47 par Béatrice